

Appel à candidatures - Nouvelle campagne d'acquisition

Pour la cinquième année consécutive, le Mobilier national annonce une nouvelle campagne d'acquisition à des fins d'ameublement des plus hautes institutions de la République.

Haut lieu de patrimoine, le Mobilier national est aussi un acteur majeur de la création contemporaine. Il a pour mission d'assurer la promotion des métiers d'art et du design français. Le Mobilier national a également pour mission de promouvoir la création contemporaine en matière de design et prospecte sans cesse pour anticiper les tendances en matière d'aménagement mobilier.



À ce titre, le Mobilier national souhaite réaliser des acquisitions de pièces de mobilier contemporain afin d'enrichir ses collections et mettre en lumière la création dans les plus hautes instances de la République. Par ces nouvelles entrées dans les collections, le Mobilier national se mobilise pour soutenir l'écosystème des métiers d'art et du design, les démarches créatives innovantes et les talents émergents.

" La richesse des propositions, la diversité et l'originalité des œuvres sélectionnées, témoignent de la vitalité de la création française et constituent le patrimoine de demain" Hervé Lemoine, Président du Mobilier national

Présentation de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes-designers en autoédition ou par l'intermédiaire de leur galerie et/ou éditeur.

Le processus de sélection s'appuie sur une consultation à l'échelon national. Il vise à soumettre à une commission exceptionnelle des pièces à caractère artistique déjà réalisées, dont l'originalité du processus créatif, de leur design et des savoir-faire mobilisés constituent des marqueurs.

Soumises à l'appréciation d'un jury composé de professionnels du secteur du design, les pièces ainsi sélectionnées seront acquises par le Mobilier national. Elles auront ainsi vocation à être déposées dans les lieux officiels de la République Française.

Conditions de participation

Pour soumettre votre candidature, il vous faut impérativement respecter toutes les conditions suivantes :

- Proposer une **pièce de design déjà fabriquée**
- Proposer une **pièce disponible**
- Proposer une pièce dont le nombre est **limité à 8 exemplaires maximum**
- Proposer **3 pièces différentes maximum**

Les pièces de mobilier qui font l'objet de cette candidature doivent être achevées. Elles ne doivent pas être au stade de projet. Les choix esthétiques doivent être définitifs y compris en termes de matériaux et finitions. Ainsi, les candidatures proposant des pièces non abouties ne seront pas retenues.

De plus, les pièces de mobilier qui font l'objet de cette candidature doivent faire l'objet d'une édition limitée. Ainsi, les candidatures proposant des pièces déjà fabriquées à plus de 8 exemplaires ne seront pas retenues.

Enfin, en soumettant une pièce de mobilier dans le cadre de cette campagne d'acquisition, le candidat ou son représentant accepte de concéder gracieusement au Mobilier national, si sa pièce est sélectionnée pour acquisition :

- le droit non exclusif de représenter au public par voie d'exposition, l'œuvre acquise par le Mobilier national dans ses emprises ainsi qu'au sein des bâtiments publics dont le Mobilier national assure l'aménagement ;
- le droit non exclusif de reproduire l'œuvre acquise au sein de brochures de communication destinées à promouvoir la campagne d'acquisition.

Livrables à envoyer avant le 15 mai 2024 à l'adresse e-mail suivante : developpement-mn@culture.gouv.fr

- **Formulaire de candidature rempli**
- **Attestation sur l'honneur signée**
- **Le RIB de la personne qui sera rémunérée par le Mobilier national**
- **Un devis pour chaque pièce présentée.** Ce devis devra être valable 5 mois et faire figurer les éléments suivants :
 - Nom
 - Prénom
 - Mail
 - Téléphone
 - Adresse
 - Numéro de TVA (si applicable)
 - Article 293
 - Numéro de SIRET/SIRENE
 - IBAN
 - BIC
 - Nom du modèle
 - Descriptif du modèle
 - Quantité
 - Prix unitaire HT
 - Prix unitaire TTC incluant les frais de livraison à la charge du designer.

- **Minimum 3 (trois) photos de la pièce de design en résolution 300 DPI**

- Le candidat accepte également de transmettre au Mobilier national, si sa pièce est sélectionnée pour acquisition, **la modélisation 3D de sa pièce dans l'un des formats suivants : .dwg ; .3ds ; .skp ; .stl ; .obj.**

En cas d'omission d'un élément précité, la candidature ne sera pas prise en compte.

Rétroplanning

- **Date limite de réception des candidatures : avant le 15 mai 2024 à 13h00**

Toute candidature transmise après cet horaire ne sera pas prise en compte.

- **Sélection finale par le jury : Juin 2024**

Pour information, la livraison de la pièce et le paiement par le Mobilier national auront lieu au 4e trimestre 2024. La révélation des lauréats aura quant à elle lieu en février 2025.

Le paiement de l'œuvre sera réalisé à la suite de la livraison et après constatation de la conformité de celle-ci avec les informations transmises lors de la candidature.

Les catalogues précédents

- Voir le [catalogue d'acquisition de 2024](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2022](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2021](#)
- Voir le [catalogue d'acquisition de 2020](#)